

Adhérent AMAP (NOM Prénom) :

Producteur :

Bruno ZEMBLERA
Champignonnière de la Marianne
03 Rue Thérèse Leuthias
95540 Méry sur Oise

Contrat d'abonnement aux paniers de champignons 2021-2022

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la **charte des AMAP**, disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau AMAP Ile-de-France : http://amap-idf.org/la_charte_des_amap_31.php, à savoir :

Engagements de l'adhérent :

- payer d'avance les paniers mensuels de la saison,
- assurer au moins **une permanence** de distribution de **champignons** pendant la saison d'engagement,
- gérer le partage éventuel de son panier, s'assurer de son retrait en cas de retard ou absences,
- participer aux réunions de bilan de fin de saison.

Engagements du producteur de champignons :

- livrer une fois par mois des produits de qualité, frais, de saison, de sa ferme, produits en agriculture biologique (certifiés ou en voie de certification)
- être présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures, être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.

La composition mensuelle du panier, **comprenant à chaque fois des Champignons de Paris + 1 à 2 autres variétés**, est définie par le producteur, en fonction de sa récolte (Pleurottes grises, jaunes, roses, Shiitakés, Pleurote du Panicault, Enoki...)

Durée de l'engagement : 10 mois, d'octobre 2021 à juin 2022.

Dates prévisionnelles des 10 distributions (le mercredi) : 13 octobre, 10 novembre, 8 décembre, 12 janvier, 9 février, 9 mars, 13 avril, 11 mai, 8 et 29 juin.

Panier mensuel souhaité :

(cocher la case)

<input type="checkbox"/>	Petit panier à 8 € (2 petites barquettes → 2 repas)
<input type="checkbox"/>	Moyen panier à 12 € (2 grosses barquettes → 3 ou 4 repas)
<input type="checkbox"/>	Grand panier à 16 € (2 belles barquettes + 1 petite → 4 repas)

Paiement : Vous pouvez choisir entre un paiement en 1 fois, en 3 fois, ou en 10 mensualités.

En 3 fois ou en 10 mensualités (2 paiements en juin)

En une fois

Nature du panier	Montant total du chèque
Petit panier à 8 €	80 €
Moyen panier à 12 €	120 €
Grand panier à 16 €	160 €

Mois	Référence du chèque
Septembre 2020	
Octobre 2020	
Novembre 2020	
Décembre 2020	
Janvier 2021	
Février 2021	
Mars 2021	
Avril 2021	
Mai 2021	
Juin 2021	

Référence du chèque : _____

Distribution des champignons

Un mercredi par mois entre 19h00 et 20h30 au KAMU à CLICHY
Nombre de livraisons pour la saison : 10.

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les abonnés, l'agriculteur partenaire, et les membres du bureau.

Ce bulletin sera conservé au siège de l'association. Une copie pourra être délivrée sur demande.

Fait à _____ le ____/____/____

Nom de l'adhérent : _____

Nom du producteur : Bruno Zamblera

Signature :

Signature :